

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON

Nº 73

ET AVIS

DEUXIÈME SESSION, QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

DIX HEURES

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ

M. Loiselle

 $(N^{\circ}\,300)$ — Loi modifiant la Loi sur la Fondation dénommée « The Winnipeg Foundation »/The Winnipeg Foundation Amendment Act

(M. BEREZA — 6 minutes)

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

M. JOHNSON

(N° 202) — Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba (ententes de facturation nette)/The Manitoba Hydro Amendment Act (Net-Metering Agreements)

(M. PANKRATZ — 7 minutes)

Mme COOK

 $(N^{\circ} 203)$ — Loi sur l'abaissement du seuil d'admissibilité au dépistage systématique du cancer du sein/The Earlier Screening for Breast Cancer Act

(M^{me} la *ministre* NAYLOR — 2 minutes)

Mme COOK

(N° 215) — Loi sur la présentation de rapports concernant les temps d'attente pour la consultation de spécialistes/The Specialist Wait Time Reporting Act

(M. le *ministre* MOROZ — 2 minutes)

Mme DELA CRUZ

(N° 216) — Loi modifiant la Loi sur la gouvernance et l'obligation redditionnelle au sein du système de santé (plébiscites sur la fermeture permanente de salles d'urgence)/The Health System Governance and Accountability Amendment Act (Plebiscite Before Permanent Emergency Room Closure)

(M. NARTH — 6 minutes)

M. Loiselle

(N° 218) — Loi sur le Mois de lutte contre les changements climatiques (modification de la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs)/The Climate Action Month Act (Commemoration of Days, Weeks and Months Act Amended)

(M. KING — 9 minutes)

M. WOWCHUK

(N° 221) — Loi modifiant la Loi sur la conservation de la faune/The Wildlife Amendment Act (M. le ministre BUSHIE — 6 minutes)

M. JOHNSON

(N° 222) — Loi sur les intrus criminels et modification de la Loi sur la responsabilité des occupants/The Criminal Trespassers Act and Amendments to The Occupiers' Liability Act

(M^{me} CROSS — 2 minutes)

Mme HIEBERT

(N° 228) — Loi modifiant la Loi de la taxe sur les ventes au détail (numéro d'identification d'agriculteur)/The Retail Sales Tax Amendment Act (Farmer's Identification Number)

(M^{me} la ministre NAYLOR — 9 minutes)

Mme Cook

(N° 233) — Loi sur le Mois de sensibilisation à la maladie de Lyme et aux autres maladies transmises par les tiques (modification de la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs)/The Lyme and Other Tick-borne Diseases Awareness Month Act (Commemoration of Days, Weeks and Months Act Amended)

(M. PANKRATZ — 7 minutes)

M. PERCHOTTE

(N° 236) — Loi modifiant le Code de la route (mesures en cas de harcèlement criminel)/The Highway Traffic Amendment Act (Stalking-Related Measures)

(M. OXENHAM — 3 minutes)

DEUXIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

M. WHARTON

(N° 201) — Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis et la Loi sur la Société manitobaine des alcools et des loteries (vente au détail d'une gamme élargie de boissons alcoolisées)/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment and Manitoba Liquor and Lotteries Corporation Amendment Act (Expanding Liquor Retail)

M. WASYLIW

(N° 204) — Loi modifiant le Code de la route (obligation de motiver tout ordre d'arrêt)/The Highway Traffic Amendment Act (Reason for Traffic Stop)

M. WASYLIW

(N° 205) — Loi sur la publication de rapports concernant les répercussions des mesures budgétaires/The Budget Impact Reporting Act

M. WASYLIW

(N° 206) — Loi sur la protection des propriétaires contre les offres d'achat non sollicitées/The Homeowner Protection from Unsolicited Purchase Offers Act

M. WASYLIW

(N° 207) — Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (expérience des directeurs en enseignement)/The Public Schools Amendment Act (Teaching Experience of Principals)

Mme DELA CRUZ

(N° 209) — Loi sur la Journée de la célébration de l'indépendance des Philippines (modification de la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs)/The Celebration of Philippine Independence Day Act (Commemoration of Days, Weeks and Months Act Amended)

M. WASYLIW

(N° 211) — Loi sur l'admissibilité des électeurs aux élections locales (modification de diverses lois)/The Local Elections Voter Eligibility Act (Various Acts Amended)

Projet de loi choisi émanant d'un député (mise aux voix de la motion de deuxième lecture le 14 octobre)

M. WASYLIW

(N° 212) — Loi modifiant la Loi sur la location à usage d'habitation/The Residential Tenancies Amendment Act

M. WASYLIW

(N° 213) — Loi modifiant le Code des normes d'emploi (accords de non-concurrence)/The Employment Standards Code Amendment Act (Non-Compete Agreements)

M. WASYLIW

(N° 214) — Loi sur la parité et la diversité au sein des conseils d'administration/The Board Parity and Diversity Act

M. WASYLIW

(N° 217) — Loi sur la présentation de rapports sur l'efficacité énergétique/The Energy Efficiency Disclosure Act

M. WASYLIW

(N° 219) — Loi modifiant la Loi sur les services de police (intervention et signalement obligatoires en cas d'acte répréhensible commis par un autre agent de police)/The Police Services Amendment Act (Obligation to Respond to Police Wrongdoings)

M. WASYLIW

(N° 220) — Loi modifiant la Loi sur la confiscation de biens obtenus ou utilisés criminellement/The Criminal Property Forfeiture Amendment Act

M. SCHULER

(N° 223) — Loi de 2025 modifiant la Loi sur le temps réglementaire/The Official Time Amendment Act, 2025

M. WASYLIW

(N° 229) — Loi modifiant le Code des droits de la personne (accords de confidentialité)/The Human Rights Code Amendment Act (Non-Disclosure Agreements)

M. WASYLIW

(N° 230) — Loi sur la prévention du gaspillage alimentaire dans les épiceries/The Grocery Store Food Waste Prevention Act

Projet de loi choisi émanant d'un député (mise aux voix de la motion de deuxième lecture le 14 octobre)

PROPOSITIONS

M. WASYLIW — Nécessité pour le Manitoba de lutter contre la crise du coût de la vie

21. Attendu:

que le Manitoba a perdu 5 000 emplois en août;

que la province demeure en tête du pays pour ce qui est de l'augmentation la plus rapide des prix à l'épicerie;

que le Manitoba enregistre la hausse la plus rapide des loyers au pays même si la province règlemente les augmentations de loyer;

que le salaire minimum manitobain se classe au troisième rang des salaires les plus bas au pays;

qu'un travailleur manitobain sur quatre — soit 170 000 personnes — gagne moins qu'un salaire de subsistance et que la grande majorité de ces personnes sont des femmes qui ont de jeunes enfants ou des nouveaux arrivants au Manitoba, ou les deux;

que le gouvernement provincial continue d'ignorer l'augmentation du coût des transports en commun et d'alourdir le fardeau financier des parents, lesquels paient déjà des frais exorbitants pour les services privés de garde d'enfants, en augmentant les frais de scolarité des étudiants et en sous-finançant l'enseignement public,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à réduire immédiatement le coût de la vie pour les Manitobains en élaborant un plan qui réduira le coût des logements locatifs, de l'épicerie et des transports en commun ainsi que les frais dans les écoles publiques, qui instaurera un gel des frais de scolarité pour les étudiants de niveau postsecondaire et qui prévoira la création immédiate de nouvelles places en garderie.

PROPOSITIONS — DÉBAT

- 1. M. EWASKO Proposition visant à exhorter le gouvernement provincial à annuler les modifications récemment apportées au *Règlement sur les brevets d'enseignement* (M^{me} la *ministre* CABLE 1 minute Il reste 131 minutes.)
- 2. M^{me} COMPTON Appui au gouvernement provincial pour ses efforts visant à offrir 800 nouvelles chirurgies de remplacement de la hanche ou du genou

 (M. WHARTON 4 minutes Il reste 124 minutes.)
- 3. M. PERCHOTTE Proposition visant à exhorter le gouvernement provincial à mettre en place un crédit d'impôt pour les bénévoles

(ouvert — Il reste 125 minutes.)

4. M^{me} STONE — Proposition visant à exhorter le gouvernement provincial à éliminer la taxe sur la masse salariale nuisible à l'emploi

(M^{me} la *ministre* NAYLOR — 7 minutes — Il reste 128 minutes.)

- 5. M^{me} CROSS Encourager les Manitobains à acheter local (M^{me} STONE 1 minute Il reste 124 minutes.)
- 6. M^{me} DELA CRUZ Itinérance (M^{me} STONE 6 minutes Il reste 123 minutes.)
- 10. M^{me} CORBETT Nouvelles écoles (M. SCHULER 6 minutes Il reste 123 minutes.)
- 11. M^{me} HIEBERT Traitement des dépendances axé sur le rétablissement (M. OXENHAM 6 minutes Il reste 126 minutes.)

- 12. M. PANKRATZ 1 255 nouvelles embauches nettes dans le domaine de la santé (M^{me} BYRAM 4 minutes Il reste 124 minutes.)
- 13. M^{me} COOK Augmentations de la taxe scolaire et de l'impôt foncier pour l'éducation (M^{me} la *ministre* MARCELINO 4 minutes Il reste 16 minutes.)
- 14. M^{me} CHEN Protéger la santé des femmes au Manitoba (M^{me} BYRAM 10 minutes Il reste 126 minutes.)
- 15. M. BALCAEN Appel à la justice pour Jordyn (M. LOISELLE 5 minutes Il reste 132 minutes.)
- 16. M. OXENHAM Résultats de la stratégie de sécurité publique (M. BEREZA 8 minutes Il reste 124 minutes.)
- 17. M. JOHNSON Fiabilité des services d'urgence en milieu rural (M. DEVGAN 7 minutes Il reste 131 minutes.)
- 18. M. BRAR Soutien à l'industrie agricole au Manitoba (M. JOHNSON 7 minutes Il reste 137 minutes.)
- 19. M. KING Élimination de la taxe sur les ventes au détail pour la construction et la vente de nouvelles maisons

(M. LOISELLE — 1 minute — Il reste 131 minutes.)

20. M. BLASHKO — Engagement du gouvernement provincial à rouvrir la salle d'urgence de l'Hôpital Victoria

(M. PIWNIUK — 6 minutes — Il reste 126 minutes.)

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. GOERTZEN

(N° 200) — Loi modifiant la Loi sur la responsabilité des occupants/The Occupiers' Liability Amendment Act

M. WASYLIW

(N° 231) — Loi modifiant la Loi électorale (jour du scrutin fixé à un samedi)/The Elections Amendment Act (Election Day on Saturday)

M. LAGASSÉ

(N° 235) — Loi modifiant le Code de la route (sécurité ferroviaire)/The Highway Traffic Amendment Act (Railway Safety)

M. EWASKO

(N° 237) — Loi sur les ceintures de sécurité dans les autobus scolaires/The School Bus Seat Belt Safety Act

M. EWASKO

(N° 238) — Loi modifiant le Code de la route (peines accrues en cas de dépassement d'autobus scolaire)/The Highway Traffic Amendment Act (Increased Penalties for Passing School Buses)

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

M. BALCAEN

M. BEREZA

M^{me} BYRAM

Mme COOK

M. EWASKO

M. GOERTZEN

M. GUENTER

 M^{me} HIEBERT

M. JOHNSON

M. KHAN

M. KING

M. LAGASSÉ

M. NARTH

M. NESBITT

M. PERCHOTTE

M. PIWNIUK

M^{me} ROBBINS

M. SCHULER

Mme STONE

M. WHARTON

M. WOWCHUK

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

MOTIONS PORTANT SUR LES RAPPORTS DU COMMISSAIRE À L'ÉTHIQUE

Que l'Assemblée législative accepte les résultats de l'enquête du commissaire à l'éthique concernant le député de River Heights énoncés dans la conclusion de son rapport daté du 16 juillet 2025.

Que l'Assemblée législative accepte les résultats de l'enquête du commissaire à l'éthique concernant le député de Fort Rouge énoncés dans la conclusion de son rapport daté du 27 août 2025.

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

(48 heures 27 minutes)

(enceinte — Transport et Infrastructure)

(salle 254 — Éducation et Apprentissage de la petite enfance)

(salle 255 — Conseil exécutif)

DEUXIÈME LECTURE

M. le ministre SALA

(N° 46) — Loi d'exécution du budget de 2025 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2025

(Recommandé par la lieutenante-gouverneure)

M. le *ministre* WIEBE

(N° 49) — Loi n° 2 modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act (2)

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT — DÉBAT

Motion de M^{me} la *ministre* FONTAINE — Comité spécial sur le journalisme local

Que soit créé un Comité spécial sur le journalisme local chargé de faire des recommandations sur l'avenir du journalisme local, y compris les médias ruraux et culturels comme les publications en français, en pilipino, en pendjabi et en chinois, et dont le mandat est d'étudier les questions liées à l'aide au journalisme provenant du secteur public et de faire rapport de ses conclusions à l'Assemblée dans les 30 jours suivant le début de la session d'automne de 2025;

que le Comité soit composé:

- a) de quatre députés choisis par le caucus néo-démocrate,
- b) de deux députés choisis par le caucus progressiste-conservateur;

que le Comité soit autorisé à décider du déroulement de ses travaux, y compris la tenue de réunions aux moments et aux endroits qu'il juge appropriés pour recevoir des mémoires et entendre des présentations;

que, sauf disposition contraire de la présente motion, le Comité jouisse du même statut et des mêmes pouvoirs que les comités permanents de l'Assemblée et qu'il suive les mêmes règles et procédures que ces derniers, notamment en ce qui a trait au pouvoir de créer un sous-comité chargé de l'exercice de l'une quelconque de ses fonctions;

qu'après l'avoir adoptée, l'Assemblée ne puisse modifier la présente motion que par les moyens suivants :

- a) avec son consentement unanime;
- b) par l'adoption d'une nouvelle motion;
- c) avec le consentement écrit de tous les leaders à l'Assemblée, si l'Assemblée ne siège pas.

Motion d'amendement de M. JOHNSON

Que le premier paragraphe de la motion soit remplacé par ce qui suit :

Que soit créé un Comité spécial sur le journalisme local chargé de faire des recommandations sur l'avenir du journalisme local, y compris les médias ruraux et culturels représentant tout groupe ethnique ou toute langue non officielle — pourvu que ces médias ne véhiculent aucun discours haineux et ne s'opposent pas aux valeurs manitobaines d'inclusivité et de respect à l'égard de toutes les races, religions et origines —, et dont le mandat est d'étudier les questions liées à l'aide au journalisme provenant du secteur public et de faire rapport de ses conclusions à l'Assemblée dans les 30 jours suivant le début de la session d'automne de 2025;

(M. SCHULER — 13 minutes)

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

M^{me} la *ministre* FONTAINE

Que l'Assemblée réaffirme son respect et son appui pour la convention de transition ainsi que son respect de la volonté démocratique des électeurs du Manitoba.

9

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mardi 28 octobre 2025, à 18 h 30, dans l'enceinte de l'Assemblée, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports qui suivent et dont il a été saisi :

- Facturation par les médecins du vérificateur général daté de janvier 2021;
- Systèmes de gestion de localisation automatique des véhicules du vérificateur général daté de juin 2021;
- Suivi des recommandations précédemment émises du vérificateur général daté de février 2024 :
 - o « Facturation par les médecins »,
 - o « Système de gestion de localisation automatique des véhicules »;
- Suivi des recommandations précédemment émises du vérificateur général daté de février 2025 :
 - o « Facturation par les médecins ».
